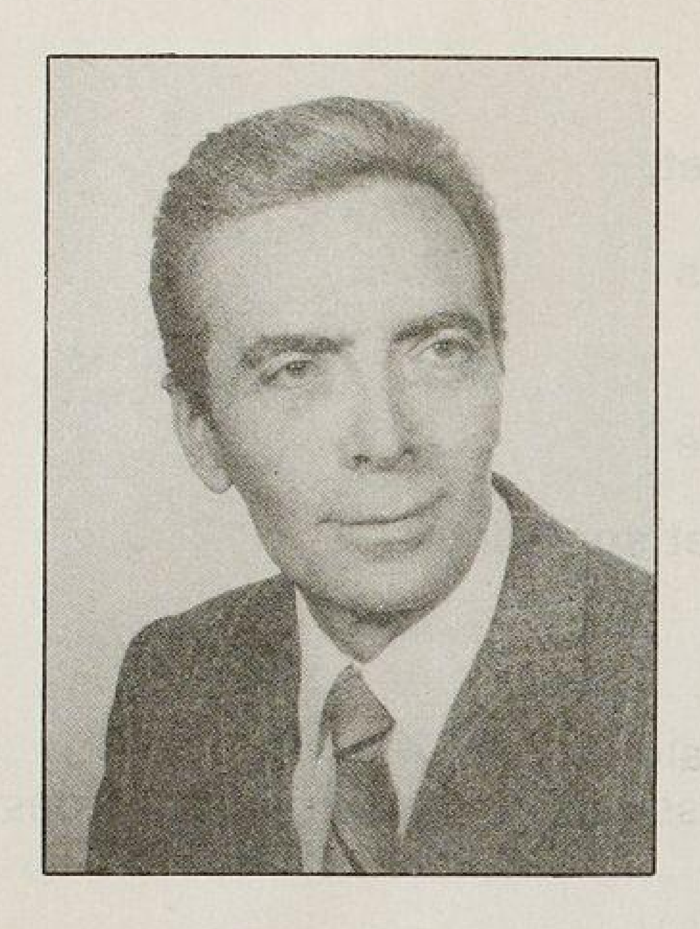
République Française - Liberté, Egalité, Fraternité

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE - DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives des 14 et 21 Juin 1981



Maurice CHARRETIER

Maire de Carpentras, ancien Ministre

UNION POUR LA NOUVELLE MAJORITE

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Je suis le candidat de l'Union pour la Nouvelle Majorité aux élections législatives de juin.
Pourquoi cette candidature, indépendamment de ma désignation ? D'abord, parce qu'en 1978, vous m'avez apporté votre confiance pour vous représenter pendant cinq ans. Il ne m'appartient pas de dire si j'ai ou non déçu cette confiance. Si je n'ai pas emporté l'adhésion de tous, cette adhésion qui n'existe que dans les pays privés de liberté, je crois vous avoir défendus avec le coeur et la raison, en restant au plus près de chacune et de chacun d'entre vous.

Je suis candidat aussi par respect de toutes celles et de tous ceux qui, dans tous les camps de la pensée et des choix des partis, partagent le même idéal, ont la même conception de la société, de la place, du rôle que doit y tenir l'homme.
Je suis candidat enfin car on ne quitte pas un combat. Le Président de la République a décidé de mettre fin au mandat que vous m'aviez démocratiquement donné. C'est son droit. Le Gouvernement ne s'est pas présenté devant l'Assemblée Nationale. Il ne lui a pas soumis son programme. Tout ce qu'il pourra faire, sans une seule loi, sera fait dans la perspective de ces élections.

Marie - Magdeleine SIGNOURET



Suppléante
Député sortant
Maire de Cadenet

Nous ne devons pas voter sur des points d'interrogation. Les candidats socialistes ne veulent pas s'expliquer sur ce qu'ils feraient, après le 21 juin, s'ils étaient élus. Des réponses précises doivent être apportées à des questions précises.

Il y va du sort

1. des familles

Appliqueront-ils leur projet qui aggrave la pression fiscale, en supprimant le quotient familial, l'abattement pour les charges afférentes à l'habitation principale ?
Augmenteront-ils les droits de succession, entre parents et enfants ?
Laisseront-ils le droit de choisir librement son médecin, son pharmacien ?
Celui de choisir librement l'enseignement des enfants ?

Mesures prévues par leur projet,

2. des artisans, des commerçants, des petites entreprises

Ne seront-ils plus libres d'organiser leur propre travail ?
Pourront-ils supporter le poids des fausses générosités ?
Pourront-ils financer leurs besoins par le crédit nationalisé ?

Mesures également prévues par le projet socialiste

3. des agriculteurs

Les Offices fonciers seront-ils créés ?
Portera-t-on atteinte à la propriété de l'exploitation familiale ?
La contre-partie de l'augmentation des charges sera-t-elle assurée par l'augmentation des revenus ?

4. des cadres

Va-t-on remettre en cause leur régime de protection sociale ?
Le système des cotisations sociales se transformera-t-il en un véritable impôt par le déplafonnement des cotisations ?

5. ouvriers, employés, personnes âgées

Les augmentations décidées correspondront-elles à une augmentation du pouvoir d'achat ?
Avec un salaire doublé, avec une allocation doublée, pourra-t-on acheter la même quantité de biens et obtenir les mêmes services ?
La réponse est, déjà, NON !
Les premières mesures prises, conduisent les Françaises et les Français sur la voie du déclin.
Personne n'a le droit de miser sur l'échec et la ruine de la France, pour récupérer les décombres. Pour répondre aux défis dangereux, nous ne voulons pas perdre, dans le gâchis et le désordre, le présent et l'avenir des Français.

Non, nous ne pouvons pas être prisonniers des incertitudes et des équivoques. Nous devons tous mesurer les risques d'un chèque en blanc donné à une coalition aventureuse. Nous nous engageons donc ensemble, dans cette élection, de toutes nos forces réunies.

Pour gagner.

Ensemble, dans la même confiance
celle que vous m'avez manifestée en 1978

Vu le candidat

Imprimerie Bataillier Carpentras